concitoyens sur les mesures de précautions qu'ils auront à prendre pour éviter tous désagréments et ne pas entraver l'exécution des programmes déterminés.

Le grand nombre de curieux que ces fêtes attireront rendra certainement la circulation difficile, notamment sur le parcours des cortèges; il est donc particulièrement recommandé de ne pas monter sur les arbres, réverbères, mâts, édifices publics, sur les clôtures, quelles qu'elles soient et notamment sur celles construites en planches qui, n'étant pas faites pour supporter des fardeaux pourraient en se renversant causer des accidents graves.

Pour le passage de M. le Président de la République, le matin du 5 juin de 11 heures à midi, la circulation et le stationnement seront interdits dans la rue de l'Hôtel-de-Ville où les trottoirs seront spécialement réservés aux enfants des écoles sous la conduite de leurs professeurs.

Dans les autres rues, la chaussée devra être complètement évacuée, la traversée, même pour les piétons, en sera défendue.

Dans les rues adjacentes à celles que suivront les cortèges, le stationnement des voitures ne sera pas toléré à proximité des curieux.

Aucun gradin ou échafaudage, échelles, chaises, table, ne pourra être construit sur la voie publique.

Le jet d'objets quelconques, si inoffensifs puissent-ils être : confettis, fleurs, serpentine, etc., l'étiquage de pièces d'artifice entraînerait pour celui qui en serait [illegible] une contravention.

La mission belge

La mission belge chargée par le Roi de venir saluer M. le Président de la République est composée de M. le baron du Sart de Bouland, gouverneur du Hainaut et de M. le général-major Ducarne, chef du corps d'état-major à Bruxelles qui sera accompagné de son aide de camp M. le capitaine-commandant Baltia.

La mission arrivera, vers dix heures, à la gare de Tourcoing où elle sera reçue par M. Louis Thaune, consul de Belgique: de la gare, elle se rendra au Consulat.

A midi, un officier de la maison du Président de la République ira prendre la mission pour la conduire à l'Hôtel-de-Ville où elle sera reçue par M. Fallières.

Le ministre de la guerre à Tourcoing

Le train qui doit amener le ministre de la guerre partira de Lille, dimanche, à 3 h. 02 de l'après-midi, et arrivera en gare de Tourcoing, sans avoir fait aucun arrêt, à 3 h. 15.

Il repartira à 9 h. 30 du soir pour arriver à Lille à 9 h. 43.

L'arrivée des gymnastes

Trois trains comprenant le maximum des voitures et bondés de gymnastes sont arrivés à Tourcoing samedi soir.

Le premier est parti de Leon à 3 h., il est arrivé à 7 h.; le second est parti de Paris à 3 h. et est arrivé à 7 h. 40; le troisième est parti d'Hirson à 5 h. 10, il est arrivé à 8 h. 08.

LE BON GOUT

Nos concitoyennes seraient toutes ravissantes, si pour leurs toilettes et leurs nouveautés d'été elles s'adressaient aux Magasins du *Pauvre Diable*, tout y est de bon goût et de coupe impeccable. Nos lectrices trouveront en dernière page quelques petits renseignements concernant les nouveautés de la saison.

ROUBAIX

MAUVAISE RÉCLAME

La séance du Conseil municipal de vendredi soir devait être, à en juger par la lecture des questions portées à l'ordre du jour, d'un calme savoureux et d'une réjouissante brièveté.

Mais qui sait jamais d'avance, avec le petit M. Bailleul, ce que sera une séance du Conseil municipal?

Tout dépend de la façon plus ou moins heureuse dont il réussira à placer sa réclame démocratique.

Car le petit M. Bailleul serait malade, voyez-vous, si, au cours d'une assemblée municipale, il n'avait pas pu dire que personne plus que lui n'aime et ne défend le *pauvre peuple*.

En réunions de commissions — nous le savons par ses collègues qui ne se font pas faute de le lui dire sans qu'il songe, d'ailleurs, à s'en défendre — M. Bailleul est doux comme un agneau; il est d'excellente composition et, quand une remarque lui semble utile, il ne le fait que le sourire sur les lèvres.

En réunion publique, il se transforme complètement, il rappelle un petit dogue et ne cesse d'aboyer aux chausses des membres de la majorité.

C'est que là le public écoute.

Et le petit M. Bailleul qui regarde d'un œil d'envie la sonnette présidentielle dont la poignée irait très bien à sa main en passe de devenir bourgeoise, M. Bailleul, qui ne se voit pas mal du tout, celui de l'écharpe du maire, pose les degrés de l'échelle au haut de laquelle il espère pouvoir un jour décrocher la timbale.

Malheureusement l'occasion de placer sa réclame ne se présente pas toujours tout juste; cette diablesse d'administration municipale républicaine fait si bien les choses qu'il n'y a pas moyen de placer un mot de critique, heureux, en faveur de la « classe ouvrière ».

Le petit M. Bailleul ne peut pourtant pas ne pas poser son échelon. Et alors, voulant prouver quand même que s'il était à la tête de l'Administration les malheureux seraient mieux traités, il dit bêtises sur bêtises.

Ce fut le cas vendredi.

La commission administrative des Hospices demandait au Conseil de l'autoriser à construire, à l'Hospice de Barbieux, des petites chambres dans deux dortoirs devenus libres depuis le départ des orphelins. Ces chambrettes seraient réservées aux hospitalisés payant une partie de leur pension.

« Comment, s'écria aussitôt le petit M. Bailleul, l'on veut diviser les hospitalisés en deux classes! Mettre les riches (!!) dans des chambres et les indigents dans des dortoirs! C'est injuste! »

Et le voilà parti sur son dada, traînant sa petite charrette — réclame toute barbouillée d'amour du pauvre peuple.

M. Chatteleyn, très calme, fit sans difficulté aucune, tomber les semblants d'objections du petit M. Bailleul, en expliquant que la mesure projetée n'était qu'un commencement, qu'on pourrait l'étendre davantage plus tard, et qu'en tout cas elle constituait une prime d'encouragement pour les familles dont certaines pourraient quelquefois payer plus qu'elles ne le font pour leurs parents hospitalisés.

Battu sur le premier point, M. Bailleul voulut se cramponner à une petite branche, et, donnant aux paroles de M. Chatteleyn un sens qu'elles n'avaient pas — il le savait très bien — il s'écria : « Vous insultez les ouvriers en prétendant qu'ils ne font pas tous les sacrifices possibles pour leurs vieux parents! »

« Monsieur, effronté monsieur », put lui répondre M. Chatteleyn. « Vous savez bien que je n'ai pas eu l'intention que vous me prêtez. Je n'ai pas parlé des pauvres, mais de ceux, il y en a parfois, qui ont des ressources et se déchargent par trop sur la ville du soin de payer à leurs vieux parents. En incitant les familles quelque peu aisées à procurer une chambrette à leurs parents hospitalisés, la Commission administrative accomplit une œuvre utile aux indigents. Car vous savez comme moi, M. Bailleul, que plus il y a de pensions payées plus il est facile d'admettre à l'Hospice des vieillards indigents que, faute de ressources, on ne peut quelquefois pas recevoir. »

« Monsieur » et M. Bailleul s'entendit répéter cette juste apostrophe par plusieurs conseillers et il dut battre en retraite devant leurs protestations indignées.

Il n'avait pas eu beaucoup de succès, le petit candidat à la première magistrature de la ville.

Croyez-vous qu'il en eut davantage quand, à une remarque de M. Eugène Motte, il répondit : « Oui, cela se pratique en Belgique, *mais la Belgique est en retard de plus de cent ans!...* »

Eh! oh! M. Bailleul, tout le monde n'est pas de votre avis, comme vous l'a fort bien dit M. le Maire.

Et puis on ne lâche pas des paroles aussi imprudentes. Il vous faudra prendre encore quelques leçons pour votre réclame électorale.

C. C.

Les maçons se mettent en grève

Le syndicat des ouvriers maçons avait, il y a quelque temps, présenté une longue liste de revendications au syndicat des entrepreneurs. Ils réclamaient principalement: 0 fr. 50 de l'heure pour les ouvriers, 0 fr. 40 pour les manœuvres; la journée de 10 heures et la suppression du travail aux pièces.

De longs pourparlers, que les journaux ont reproduits, avaient, dès lors, été échangés entre les deux syndicats et n'avaient abouti à aucun résultat.

Finalement, le syndicat des ouvriers maçons faisait savoir que si, pour le 26 mai, les entrepreneurs n'avaient pas accepté de discuter ses revendications dans les conditions qu'il indiquait, il considérerait les pourparlers comme rompus et déclarerait la grève pour le 2 juin. Il n'obtint pas satisfaction.

Hier donc, les maçons syndiqués ne reprenaient pas le travail.

Ils ont tenu, à 10 heures du matin, une réunion à laquelle ils assistaient au nombre de plus de trois cents et ont décidé la grève à outrance.

Tous les chantiers de la ville sont atteints par le conflit.

On craint que, pour mardi, le mouvement gréviste ne soit étendue à la banlieue.

Ecole Nationale des Arts industriels de Roubaix. — A l'occasion de la fête de la Pentecôte, les musées seront fermés dimanche 3 juin.

Société « l'Employé ». — Recette mensuelle le Dimanche 3 juin, de 10 h. 1/2 à midi, au local, 1, rue du Grand-Chemin. — Remise des cartes pour la fête de nuit du 1er juillet.

3, Rue Saint-Georges, Roubaix. — *A la Petite Jeannette.* — Grand choix de Blouses, Confections et Peignoirs pour dames. Rayon spécial de Robes et Chapeaux pour fillettes, Lingerie élégante. Jupons. Chemises sur mesure pour hommes. Beau choix de Zéphirs dernier genre.

AVIS. — Les Magasins de la *Petite Jeannette* seront fermés à 1 heure, toute les dimanches et fêtes, du *1er juin au 15 septembre.*

Les accidents du travail. — Mlle Germaine Boudis, 20 ans, rue Fourcroy, cour Lallemand, soigneuse chez MM. Aug. Lepoutre et Cie, a eu la main droite serrée entre deux cylindres. 12 jours de repos.

— M. Charles Desruez, 45 ans, de Tressin, domestique chez M. Goffin, entrepreneur, s'est luxé le genou droit. 15 jours.

— M. Constant Vandeginst, 56 ans, rue des Parveniers, 98, tourneur en fer chez MM. les fils d'Alfred Motte, s'est blessé à l'auriculaire droit. 15 jours.

— M. Ed. Drome, 21 ans, rue du Moulin, 162, mennisier chez MM. H. Hayghe et fils, s'est blessé aux doigts en rabotant une planche. 20 jours.

— M. Oscar Detourney, 26 ans, à Mouvaux, ajusteur chez Mme Veuve Jules Martel, a reçu un cylindre sur l'avant-bras gauche. Un mois de repos.

— M. Victor Duprez, rue de l'Ouest, cour Maréchal, charretier chez M. F. Debocsere, a reçu plusieurs calosses sur le cuisse droite. 15 jours.

Chute. — Un ouvrier plombier, M. Joseph Nevejans, 17 ans 1/2, est tombé, vendredi soir, d'une corniche haute de six mètres, qu'il était occupé à réparer chez M. Ducoulombier, trieur de laines, boulevard de la République, 65.

Il ressent de violentes douleurs au côté gauche. M. le docteur Desbonnets l'a fait admettre à l'Hôtel-Dieu.

Aux 4 Saisons, Mlle DEGRAVIER, Grande-Rue, 52, Roubaix, — Lingerie, bonneterie, layette. Grand choix d'Articles de 1re Communion. Rabais pour œuvres de bienfaisance.

Un pendu. — Un ouvrier tisserand, Edouard Sorin, 38 ans, a été trouvé pendu, vendredi soir, à la tabatière de la chambre qu'il occupait chez M. Désiré Browaeys, angle des rues de Bouvines et du Tilleul.

Le malheureux était malade depuis longtemps; ses souffrances l'avaient obligé d'arrêter tout travail; il était dénué de toutes ressources. Dans un billet écrit avant de mettre son projet à exécution, il expliquait qu'il ne pouvait plus, dans ces conditions, supporter l'existence.

M. Squivée, commissaire du 3e arrondissement, a fait les constatations légales.

Orfèvrerie. Pantalons artistiques. — Grand choix d'objets pour cadeaux Madame KESSLER, 26, rue de la Gare, Roubaix.

La manie de suicide. — Samedi, vers 6 h. de l'après-midi, Ernest Vanbelleghem, 28 ans, rue Lacroix, 212, tentait de se donner la mort en se jetant dans le canal, au quai de Brest. Il fut heureusement retiré à temps de l'eau par des mariniers et des passants.

Comme Ernest Vanbelleghem était ivre et qu'il y avait tout lieu de croire qu'il n'avait agi que sous l'empire de la boisson, M. Grimaldi, commissaire du 3e arrondissement, le fit enfermer en violon pour quelques heures.

Quand, une heure plus tard, un agent de police pénétra dans la prison, il trouva Vanbelleghem en train de se pendre. Le malheureux avait déchiré sa chemise en bandes dont il se servait pour se donner la mort.

Naturellement, on l'empêcha d'exécuter son projet et on le mit sous bonne garde.

A SAINT-JACQUES, ROUBAIX

Actuellement mise en vente des nouveautés en confections pour dames et enfants.

Une mendiante peu commode. — Les agents Leclercq et Glorieux ont arrêté vendredi soir, sur le Grand'Place, Berthe Voisin, 17 ans, rue du Chemin de Fer, 41, qui mendiait avec insistance près des voyageurs descendant du tramway de Lille.

Berthe Voisin, qui est coutumière du fait, avait déjà été arrêtée; elle a opposé une vive résistance aux agents, qu'elle a injuriés et frappés. Il a fallu que deux collègues de ces derniers vinssent les aider à emmener au poste la récalcitrante jeune fille.

Berthe Voisin sera déférée au Parquet sous l'inculpation de mendicité en récidive.

Pianos de tous facteurs. Vente de confiance chez Marcelli, 3 et 10, rue du Molinel, Roubaix.

Un forcené. — L'agent Marianne a arrêté, vendredi soir, vers 8 h. 1/2, Alfred Mathy, 21 ans, tenancier de l'estaminet *A Métropol*, boulevard de Paris, 9.

Cet individu, qui était en état d'ivresse, avait brisé des carreaux de vitre à un estaminet tenu par une femme, Clémence Pontvillis, rue du Marquisat. Cet exploit lui avait même occasionné diverses blessures aux mains et à la tête.

Un titre de rente de la Caisse nationale des retraites pour la vieillesse, portant le numéro 16.044, série A, au nom d'Emile Serrurier, a été trouvé samedi, rue d'Alma, par M. Georges Doby, cocher de fiacre, demeurant angle des rues du Chemin-de-Fer et de [illegible] à l'estaminet Pavy.

Enterrements du lundi 4 juin. — Saint-Martin : A 9 h. 1/2, Louise Begnart, rue de Sébastopol, et Julie Malfait, rue Pellart.

Obits du même jour. — Saint-Martin : A 8 h., Flavie Desobry; à 9 h., Carlos Paquet. — Notre-Dame : A 8 h., Marie Duquesne; à 8 h. 1/2, Irène Delattre; à 9 h., Rosalie Crépelle; à 9 h. 1/2, Florence Houtteman; à 10 h., Sylvie Lagache.

VILLE DE ROUBAIX

Condition publique des matières textiles

Relevés mensuels comparatifs de mai

	1904	1905	1906
Laines	1.046	2.141	2 279
Laine peignée.	1.211.270	1.422.027	1.494.604
Laine filée	608 805	782.080	339 408
Laine divat blousses	164.325	182.169	132.858
Coton.....	105.774	177.569	188.295
Total.....	1.917.685	2.305 934	2 197.965
Marche à terme	35.507	46.412	.....
Décreusage.....	88 1/2	165 1/2	184
Titrage	1.701 1/2	1.894 1/2	2.088 1/2

FOWLER & LEDURE English Tailors
LILLE — 92, rue Nationale — LILLE

WATTRELOS

Paroisse Saint-Macleu. — Lundi à jeun : A 7 h. messe solennelle pour Alfred Lefebvre, Laboureur. — A 8 h. obit de l'an pour Marie Vincent, Ballon. — A 9 h. obit de l'an de 3e cl. pour Henri Dhulst, r. Traversière. — A 9 h. 1/2, obit de 3e cl. pour les membres actifs et honoraires défunts de la Jeunesse Catholique. — A 10 h. messe solennelle en l'honneur de Saint Vital, demandée par la société de secours mutuels.

Paroisse Saint-Vincent de Paul. — Lundi prochain, anniversaire, à l'église Saint-Vincent de Paul : A 8 heures, obit pour Achille Dubus, par les Médaillés; à 8 h. 1/4, obit de messe pour Alfred Debecquoy, et à 10 heures, obit de l'an pour Edouard Ahaga.

Un obit sera célébré demain matin à 8 heures, en l'église Saint-Vincent de Paul, Crétinier, pour le repos de l'âme de M. Dubus Achille, La société des médaillés des armées de terre et de mer y assistera en corps. Les membres des autres sociétés patriotiques qui seraient libres sont priés d'y assister.

Le bureau de l'état-civil de la mairie de Wattrelos sera ouvert le lundi de la Pentecôte, de 10 h. du matin à midi.

WATTRELOS. — Du 2 juin. — Naissances. — Hubert Cambray, rue Carnot, 94. — Maurice Debamel, rue Hoste, 26. — Julienne Lietaer, rue des Trois-Pierres. — Raymonds Verschuren, Petit Paris.

Décès. — Augès Dubos, 4 mois, Petit-Paris.

LEERS

Fraude. — Delfour César, journalier à Hem, arrêté hier par les douaniers de Leers a été conduit à la gendarmerie de Lannoy et transféré à Lille dans la même journée. Il était porteur de 18 kilos de café valeur 51 fr.

CROIX

Paroisse Saint-Martin. — Lundi, à neuf heures, obit pour Théodore Lecomte.

Paroisse Saint-Pierre. — Lundi, à huit heures, obit pour Hippolyte Herbaux. — A neuf heures, obit pour Alfred Denis.

Pour les mariages. — M. le Maire, officier de l'état-civil, se rendra à la Mairie le lundi de la Pentecôte, à dix heures du matin.

A l'occasion de la ducasse communale, la permission de deux heures est accordée à tous les débitants pour les 3, 4 et 5 juin. Il sera permis de jouer de la musique jusqu'à minuit.

Les contribuables sont prévenus que le contrôleur des contributions directes arrivera mercredi 6 juin, à neuf heures, à la mairie, pour constater les changements opérés pour la confection des rôles de contributions pour l'année 1907.

Interruption de circulation. — A cause des travaux à exécuter en chemin d'intérêt commun n. 143, de Wambrechies à Hem, pour le relevé de la chaussée pavée au point métrique 9 k. 700, la circulation sera interrompue du 31 mai au 9 juin inclus dans la partie du chemin d'intérêt commun, comprise entre l'embranchement de Roubaix et le chemin vicinal n. 4 de la ville de Croix.

La circulation se fera par l'embranchement de Roubaix, la route départementale n. 14 et le chemin d'intérêt commun n. 144.

Accidents de travail. — A l'usine Seynave-Dabocage, un frappeur, Charles Martens, 30 ans, rue Cugnot, a reçu des débris de coke dans l'œil droit.

— An peignage Holden, Benoît Chamont, 26 ans, laveur, a eu la main droite prise dans un volant en retirant de la laine.

— Octavie Cocheteux, 17 ans, peigneuse, demeurant à Wasquehal, est tombée sur un banc et s'est blessée à la jambe droite.

— Cyrille Dujardin, en tirant une platine a eu la main droite prise entre deux rouleaux.

— Marie Pulcian, 38 ans, doubleuse, est tombée dans l'atelier, et s'est fait une entorse tibio-tarsienne gauche.

— Augustin Debeaudines, 62 ans, rue de l'Ouest, est tombé en poussant une brouette. Entorse du poignet gauche.

WASQUEHAL

Obit de la semaine. — Lundi à 9 heures 1/2, pour 8 h., obit de l'an pour Gustave Lannoy.

Accident du travail. — A l'usine de produits chimiques Eycken-Leroy, un chaudronnier de la maison Crepelle-Fontaine, à Roubaix, s'est fait une sérieuse entorse en pied glanche en tombant d'une hauteur de trois mètres, tandis qu'il montait un palan. Il fut reconduit en voiture à son domicile, rue du Moulin, à Roubaix.

LANNOY

Contributions. — Les rôles de la contribution sur les voitures, chevaux et mulets et des taxes sur les vélocipèdes et billards pour les communes de la perception de Lannoy sont en recouvrement.

C'est de ce jour que court le délai de 3 mois pour adresser à la Préfecture les demandes en décharge ou en réduction.

LANNOY. — Publication de mariage du 4 juin. — Alexandre Vamen, limonadier à Lannoy, et Marthe Vermant, servante à Wevelgem (Belgique).

LYS-LEZ-LANNOY. — Publications. — Declercq Achille, ferblantier, et Bodel Marguerite, confectionneuse. — Panwels Joseph, chauffeur, à Lys, et Dumont Joséphine, journalière, à Willems. — Lemaire Hubert, menuisier, et Clément Marie, journalière.

TOURCOING

Pourquoi?

UNE INCONVENANCE

Un groupe en pierre sculptée, représentant trois enfants nus jouant avec un bouc, a été piqué, hier soir, contre le chevet de l'église Saint-Christophe.

Au point de vue artistique, cette œuvre est médiocre.

Au point de vue convenances, il faut regretter l'erreur commise par nos édiles.

Il est fâcheux qu'ils aient choisi un pareil sujet et doublement fâcheux qu'ils lui aient assigné un pareil emplacement.

C'est l'impression qui se dégage au premier coup d'œil et que nous avons entendu formuler par de nombreux passants.

UN SUCCÈS DE LA JEANNE-D'ARC

M. Arthur Dumez, déjà lauréat dans plusieurs concours, vient d'être admis à l'enseignement professionnel de la gymnastique dans les écoles à la suite d'un brillant examen passé devant le jury de Douai.

Nous nous faisons un plaisir de féliciter notre jeune ami. Son triomphe fait honneur à la société catholique de gymnastique *La Jeanne d'Arc* et à son chef si distingué, M. Emile Catteau.

Au Bureau de bienfaisance. — A l'occasion de la fête fédérale et de la visite du Président, des bons de viande ont été distribués, samedi, aux familles assistées du Bureau de bienfaisance.

Maison Blondeau, place Saint-Christophe, Tourcoing, et rue de Lannoy, Roubaix. — Assortiment considérable de vêtements tout faits et draperies pour vêtements sur mesure.

Du renfort. — La gendarmerie de Tourcoing vient d'être renforcée d'une brigade de six gendarmes à pied pour toute la durée de l'Exposition.

Le classement des chevaux. — La Commission de classement des chevaux et mulets susceptibles d'être requis pour le service de l'armée se réunira, place Thiers, le 8 juin, à 2 heures du soir, et les 9, 11, 12 et 13 juin, à 7 heures du matin.

Les propriétaires intéressés sont invités à faire connaître à la mairie, dans le plus bref délai, les changements survenus depuis la dernière déclaration.

Chapellerie Segard-Dedonrge, 29-31, rue St-Jacques, Tourcoing. — Chapeaux pour Fillettes et Dames, genre chapelier. — Grand choix de Fourrures.

Noyée. — Léonie Leman, 20 ans, ouvrière de tissage, rue de Menin, disparue depuis lundi du domicile de ses parents, a été trouvée noyée, samedi matin, par l'agent de sûreté Schittecatte, au pont National. M. Rougeron, commissaire de police, a fait les constatations d'usage.

PREMIÈRES COMMUNIONS
Cadeaux utiles et Fantaisies
Albert OGER, 10, rue St-Jacques, Tourcoing

Etat-civil de Tourcoing

Bottes, Dragées et Chocolats pour 1re COMMUNION, 5, rue de Fives, LILLE
du 2 juin

Naissances. — Demade Paul, rue de Wattignies, 7. — Lorthiois Fernand, rue Blanche-Porte, 116. — Montagne Gaston, rue de Croquetat, 20. — Decottignies Marcelle, rue de la Tossée, 170. — Amoye Raymond, rue du Bois, 51. — Lescutre Yvonne, rue Nationale, 182.

Mariages. — Cartier François, forgeron et Dupuis Odile, soigneuse. — Delaeghre Julien, magasinier et Debuisson Marie, cuisinière. — Delespaul J.-B., peigneur et Can Marie, dévideuse. — Delespaux Julien, emballeur et Dumez Marie, doubleuse. — Deiros Louis, mennisier et Clérick Angèle, remailleuse. — Keirsblick Achille, débourreur et Hettens Elisa, soigneuse — Ladessous Arthur, rattacheur et Devos Hélène, retordeuse.

Lemaire Octaire, mécanicien, et Ducoulombier Jeanne, sans profession. — Ernest Lobelle, homme de peine, et Vandenbroucke Elisa, couturière. — Pruvost Amédée, employé de commerce, et Capelle Julienne, rentrée. — Vandepeutte Auguste, peigneron, et Teroy Marie, retordeuse. — Veigne Edonard, tisserand, et Lebrun Hortense, pigûrière.

Décès. — Bauche Armand, 50 ans, magasinier, rue Archimède, 50. — Leman Léonie, 20 ans, bobineuse, rue de Menin, 187. — Desurmont Julia, 23 ans, repasseuse, rue Epins, 12. — Bronenx Albert, 1 an, rue de la Croix-Rouge, 253. — Vandendriessche Charles, 68 ans, isveur, rue Saint-Joseph, 22.

LINSELLES

Le centenaire d'un cultivateur

Demain lundi, la commune de Linselles fêtera le centenaire d'un de ses habitants.

M. Louis-François Delcambre est né le 9 avril 1806 d'une des plus anciennes familles linselloises qui, de temps immémorial, exerçait la profession de cultivateur.

A l'âge de 40 ans, il se mariait avec Joséphine Villan, née à Linselles le 11 février 1810. De cette union qui dura 53 ans (Mme Delcambre est morte à l'âge de 90 ans) naquit 5 enfants, 2 filles et 3 garçons. L'un des garçons mourut en bas âge; une fille est décédée il y a peu d'années à l'âge de 50 ans. Les trois qui restent, Désiré 56 ans, Emile 55 ans et Louise 53 ans, habitent avec leur père et ils exploitent une petite ferme située au hameau des Bois-Blancs, le long de la route qui va de Linselles à Roubaix.

M. Delcambre devait être un solide gaillard; il en a une bonne figure éclairée par des yeux encore très vifs; mais avec l'âge les infirmités sont venues et le digne centenaire ne peut se souvenir que difficilement. Il est assez sourd. Ses enfants l'entourent de soins les plus effectueux.

M. Delcambre a mené une vie très calme; toute son existence s'est passée au travail des champs.

Le dimanche après messe et vêpres il était fort se partie de cartes ou d'arbalète avec des amis mais un à un les compagnons disparurent et les parties de cartes cessèrent.

M. Delcambre a subi un rude hiver et a été pris de bronchite, ce qui lui a fait perdre beaucoup de ses forces. Il n'avait jamais jusque-là été malade. Sa nourriture consiste principalement en oeufs et lait; il a dû délaisser la viande qui lui était plutôt nuisible.

Depuis quatre ans, le digne cultivateur ne fume plus, et depuis cette époque il a cessé d'assister à la grand'messe par suite de la fatigue qu'il éprouvait.

La famille de M. Delcambre se compose de dix-sept petits-neveux et trois arrières-petits-neveux.

Nous avons donné le programme de la fête qui va avoir lieu lundi prochain. Les habitants du quartier se préparent à fêter d'une façon magnifique le centenaire de M. Delcambre.

La retraite. — A l'occasion de la Pentecôte et des fêtes de Tourcoing, l'heure de la retraite est prorogée jusque minuit aujourd'hui et demain lundi.

FOWLER & LEDURE English Tailors
LILLE — 92, rue Nationale — LILLE

RONCQ

Fête de Jeanne d'Arc. — Les membres de la « Jeune Garde » sont priés de se grouper autour de leur drapeau, à la grand'messe, pour fêter la vaillante pucelle. Que chacun ait son insigne.

Heure de retraite. — A l'occasion des fêtes de la Pentecôte, tous les cabaretiers de la commune sont autorisés à tenir leurs établissements ouverts jusqu'à minuit, les dimanche, lundi et mardi, 3, 4 et 5 juin 1906.

BONDUES

Vol d'une bicyclette. — La gendarmerie de Tourcoing vient d'être saisie d'une plainte, déposée par M. Jules F..., couvreur, contre son neveu, qui se serait emparé de sa bicyclette.

MOUVAUX

Le Conseil municipal se réunira le mardi, 5 juin, à 8 h. du soir.

Ordre du jour : Compte administratif de Maire, exercice 1905. — Budgets additionnels et primitifs de l'Hospice et du Bureau de bienfaisance. — Discussion des vœux émis dans la dernière séance. — Réception définitive des travaux de pavage de la rue Jeanne-d'Arc.

INDIEN
TAPIOCA 25% **SUPÉRIEUR**
RENDEMENT
G. Dupire et Cie, Usine du Château Blanc, Wasquehal (Nord)

DÉPÊCHES DE LA NUIT

L'ATTENTAT DE MADRID

L'auteur

Londres. — On mande de Madrid à la *Publiskar Pres* :

Morales est toujours introuvable malgré les actives recherches de la police.

L'auteur présumé de l'attentat est le fils d'un riche manufacturier de Sabatell, près de Barcelone. Son père l'avait chassé en raison de ses idées anarchistes.

Le jeune homme connaît la chimie et parle plusieurs langues. Il a résidé pendant longtemps à Barcelone où il fréquentait les clubs anarchistes.

En fouillant la maison qu'il habitait on a trouvé sa photographie.

Il était parti le 22 mai pour Madrid.

Les obsèques

Madrid. — M. Moret, président du Conseil, et Romanones, ministre de l'intérieur, ont assisté aux obsèques de l'agent de police tombé victime de l'attentat.

Arrestation d'anarchistes italiens

Ancone. — La police a arrêté 12 anarchistes et saisi trois bombes chargées.

La crise autrichienne

Vienne. — L'empereur a accepté la liste des membres du nouveau cabinet formée par le baron Maximilien de Beck.

MARC LAPIERRE

Londres. — Marc Lapierre a comparu de nouveau devant le tribunal de Bow Street.

M. Newton, avocat, a insisté pour qu'il fut remis à son client 400.000 fr. saisis sur lui au moment de son arrestation. La seule accusation précise, a-t-il dit, émane d'un homme actuellement en prison, et Marc Lapierre ne l'a pas vu depuis trois ans.

Le juge a déclaré qu'il allait ouvrir une nouvelle enquête et ne prendrait aucune autre décision.

L'INCIDENT MAROCAIN

Londres. — De Tanger à l'*Exchange-Telegraph* :

Le croiseur *Galilée* est arrivé à Tanger pour appuyer les demandes du gouvernement français, qui exige des réparations pour le meurtre de M. Charbonnier.

LES TROUBLES EN RUSSIE

Francfort. — On télégraphie de Bucharest à la *Gazette de Francfort* :

Des nouvelles arrivant d'Odessa via Galatz annoncent qu'une grande panique règne dans cette ville.

Tout est en grève, même la totalité des matelots de la marine marchande.

La police a perdu la tête. On considère une révolution comme inévitable. Le parti révolutionnaire est maître d'Odessa.

HALLUIN. — Du 2 juin. — Décès. — Vampachtenbeke Roger, 1 mois, rue Saint-André.

ROUBAIX. — Publications de mariages. — Cyrille Benoist et Angèle Gheeraert. — Auguste Coolset et Pauline Glasquidre.

Une institutrice adjointe TUÉE à Pérenchies

Mari de la directrice meurtrier! Toujours le couteau. Le criminel veut se tuer.

Un drame qui causera une profonde émotion s'est passé à Pérenchies samedi, à midi.

L'institutrice adjointe de l'école maternelle officielle a été tuée par le mari de la directrice de cette école.

Le meurtrier a ensuite tenté de se suicider.

Voici, sur cette affaire, les détails complets que nous avons recueillis sur les lieux.

Quelques indications topographiques sont tout d'abord nécessaires.

Rue de la Prévôté

Le long de la route de Pérenchies à Houplines et Frelinghien a été construit récemment un groupe scolaire comprenant une école de filles et une école maternelle.

Il y a trois corps de bâtiments : à gauche, l'école de filles; à droite, l'école maternelle; au milieu, un bâtiment dans lequel se trouvent les deux habitations des directrices, installées chacune du côté de leur école respective.

Le rez-de-chaussée de chaque habitation comporte un salon donnant sur la rue, et derrière une cuisine.

Le personnel de l'école de filles est composé de Mme Fiévet dont le mari est brigadier au *Crédit Lyonnais* à Lille; Mlle Thieffry, adjointe, demeurant rue du Croquet, à Lille; celui de l'école maternelle : Mme Poix, née Leuridant, dont le mari était employé jusqu'en ces temps derniers au *Bon Génie* de Lille comme percepteur; Mlle Gabrielle Tourbier, adjointe, demeurant rue de Turenne à La Madeleine-lez-Lille.

Le meurtre

C'est dans la cuisine de l'école maternelle que le drame s'est déroulé.

Il était midi vingt. Comme de coutume Mlle Tourbier mangeait les provisions qu'elle avait apportées le matin en arrivant de La Madeleine. Autour de la table étaient assis M. Poix, sa femme et les deux enfants nés d'un premier mariage de cette dernière : Henri, âgé de 7 ans, et Aline, 5 ans 1/2.

On avait pris le potage. Sur la demande de son mari, Mme Poix se leva pour aller chercher une bouteille de vin. A peine était-elle dans la cave, qu'elle entendit des cris épouvantables; elle remonte précipitamment et trouva ses deux enfants seuls et épouvantés.

Le jeune Henri lui dit : « Maman, papa vient de frapper mademoiselle. »

La porte de la cuisine était ouverte et des traces de sang indiquaient qu'une personne blessée avait parcouru le vestibule d'entrée, était passée dans la rue pour pénétrer chez la directrice de l'école de filles. Cette dernière prie Mme Poix de ne pas entrer chez elle où se trouvait son adjointe, Mlle Tourbier, très dangereusement blessée.

Rentrant chez elle, Mme Poix aperçut son mari étendu, ayant une large plaie à la gorge.

Aux appels au secours, accourut le garde Brunet, pendant qu'on courait chercher un médecin. M. le docteur Descarpentries arriva.

Dans la cuisine de l'école de filles, il trouva Mlle Tourbier, la gorge et le menton affreusement tailladés. Le praticien constata que tous les soins étaient inutiles; la malheureuse était morte.

Elle avait une blessure d'une dizaine de centimètres de longueur au côté gauche du menton et une autre, très profonde, dans la région carotide.

A l'école maternelle, le docteur trouve le mari de la directrice, Numa Poix, 39 ans, né à Stapis, ayant à la gorge une large plaie : le larynx était à découvert comme si on avait tenté l'opération de la trachéotomie.

M. Descarpentries, avec le concours de quatre hommes maintenant le blessé, fit les points de suture nécessaires.

Enquête

Ce pendant, le perquet de Lille avait été prévenu télégraphiquement, et à 5 h. 07 descendaient en gare de Pérenchies, MM. Vérin, juge d'instruction; Frémicourt, juge; Flahaut, greffier; M. le docteur Duthilleul, médecin-légiste.

Les magistrats se rendirent dans la cuisine de l'école des filles où se trouvait le corps de Mlle Tourbier à l'endroit où la malheureuse était tombée en disant à Mme Fiévet : « Je me meurs! »

Le docteur Duthilleul procède à un examen sommaire, puis le corps fut transporté dans le vestibule après que les époux Fiévet eurent fait la toilette funèbre. Un crucifix fut piqué sur le poitrine de la victime.

L'autopsie aura lieu, lundi matin, à Pérenchies.

***

A l'école maternelle, les juges interrogèrent Mme Poix, dont nous avons résumé plus haut les déclarations.

Le meurtrier, étendu sur un lit-cage dans la cuisine, était gardé à vue par les gendarmes et deux habitants réquisitionnés par M. le Maire.

Aux questions posées, il répondit : « Je ne sais ce qui s'est passé. Je regrette. Je suis malade. Je n'avais pas de raison de frapper. »

Poix répond d'une façon normale, comme un homme qui a la conscience de ses actes.

Après conférence avec M. le docteur Descarpentries, il fut décidé par le parquet que Poix serait conduit à l'hôpital Saint-Sauveur, à Lille, pour y être gardé à vue.

Les magistrats ont ensuite interrogé les jeunes Poix, seuls témoins du drame, Mme Fiévet, son adjointe, Mlle Thieffry, M. J.-B. Grousez, chez qui le meurtrier était passé le matin.

L'arme du crime a été saisie : c'est un grand couteau de cuisine, presque neuf, de 28 centimètres de longueur et 4 centimètres de largeur près du virole; le gamin a déclaré que le meurtrier, dès le départ de sa mère, était allé prendre ce couteau dans un buffet; il l'y trouvait enveloppé dans un journal.

Transfert du meurtrier

Vers 8 h. du soir, une voiture de M. Henri Duthelt, aubergiste, en « Moulin-Rouge », est venue chercher Poix pour le conduire à l'hôpital.

Le maréchal-des-logis de gendarmerie Lebrun et le gendarme Vorbecq l'accompagnèrent.

***

Mlle Tourbier n'était dans l'enseignement que depuis quelques années; elle avait été auparavant institutrice particulière à Allennes-les-Marais.

Depuis elle avait exercé à Wez-Macquart et à Bourbourg. Elle n'était à Pérenchies que depuis le mois d'octobre dernier.

Mme Poix avait été nommée à la même date; elle venait de le Chapelle-d'Armentières.

Ce qu'on dit dans la commune

La nouvelle a causé une énorme émotion; les habitants sont sur leur por